PROFITEZ DE L'AVANCE IMMÉDIATE SUR VOTRE CRÉDIT D'IMPÔT !

Simplifiez votre quotidien, économisez dès maintenant

QU'EST-CE QUE L'AVANCE IMMÉDIATE ?

L'Avance Immédiate est un service gratuit et proposé par l'Urssaf qui vous permet de bénéficier immédiatement de votre crédit d'impôt de 50 % sur les prestations de services à la personne (ménage, repassage, jardinage, etc.).
Plus besoin d'attendre votre déclaration annuelle pour être remboursé : Vous ne payez que la moitié de la facture au moment de la prestation !

UN EXEMPLE CONCRET :

- Prix de la prestation : 100 €
- Crédit d'impôt : 50 % - Vous ne payez que 50 € !

Le reste est pris en charge directement par l'Urssaf, sans démarche supplémentaire.

COMMENT ÇA FONCTIONNE AVEC ACCES SAP ?

- Inscription rapide à l'Avance Immédiate, guidée par nos soins
- Validation des prestations : Après chaque intervention, vous recevrez une notification pour valider la demande de paiement
- Vous ne payez que la part restante, en quelques clics !

VOS AVANTAGES

- Moins à avancer : vous économisez immédiatement
- Zéro papier : tout est géré en ligne
- Moins de stress : vous suivez votre compte en temps réel

Paiement sécurisé & confidentialité assurée

ACCÈS SAP

1ère COOPÉRATIVE DE SERVICES À LA PERSONNE

ET EN CAS DE QUESTIONS ?

Nous sommes là pour vous accompagner à chaque étape. Notre objectif : que vous profitiez de vos prestations en toute tranquillité

POUR OBTENIR UN DEVIS GRATUIT ET PERSONNALSÉ, CONTACTEZ-NOUS !

06.51.49.89.34

1plan1projet@gmail.com

1PLAN 1PROJET